

# LA LETTRE DU PRITH Pays-de-la-Loire

www.prith-paysdelaloire.org

nº9 - Avril 2015

## **Actualités du Prith**

# → Des rencontres Employeurs sur le sujet du handicap organisées dans 2 départements

En Mayenne, La Direccte, l'Agefiph ainsi que le Cap emploi, le Sameth, Pôle emploi, la mission locale 53 ont mis leurs expertises à disposition des employeurs mayennais lors de 3 matinales organisées à Laval, Château Gontier et Villaines-la-Juhel les 12,19 et 20 Mars 2015. Ce sont près de 25 entreprises qui ont rencontré l'ensemble des professionnels de l'emploi et du handicap. Ils ont ainsi trouvé toutes les réponses aux questions relatives au recrutement et au maintien de personnes en situation de handicap, à l'accueil de stagiaire handicapé, au recours à la sous-traitance auprès du milieu protégé...

Fort de ce premier succès, les partenaires sont prêts à renouveler l'expérience.

En Maine-et-Loire, la première soirée de sensibilisation des employeurs au handicap s'est déroulée le mardi 31 mars 2015 à Cholet dans les locaux de l'entreprise BODET Software. Plus de 70 personnes étaient présentes dont une quarantaine d'entreprises du territoire. Cette soirée était animée par La Belle Boite avec l'ambition de susciter l'enthousiasme sur le domaine du handicap. Ce format répondait à l'attente des représentants des employeurs du Maine-et-Loire, des clubs et réseaux locaux d'employeurs afin de lever les préjugés sur le handicap et d'aborder largement la problématique du handicap en emploi.

La soirée s'est déroulée autour des témoignages du Groupe BODET Software et de la Maison d'accueil des Séguinières ayant réalisé 4 maintiens dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Les acteurs spécialisés ont ensuite été conviés à présenter leurs offres de service et disposaient de stands permettant une prise de contact immédiate avant et après la manifestation.

Les prochaines soirées se dérouleront à Saumur le 4 juin dans les locaux de la CCI, puis à Segré le 8 Octobre.



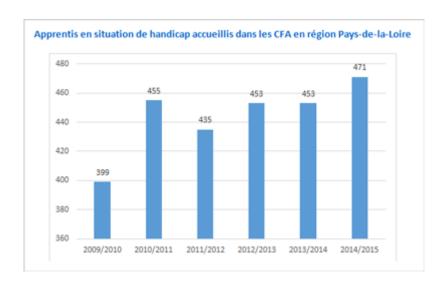
### → Démarche régionale d'accueil des apprentis handicapés

"Apprentis en situation de handicap, du CAP au diplôme d'ingénieur, en Pays-de-la-Loire c'est possible et c'est normal !"

20 ans après le lancement du partenariat entre l'Agefiph et le Conseil régional, de nombreux acteurs se sont associés au binôme de départ pour favoriser l'accès à l'apprentissage et à l'emploi des ligériens en situation de handicap et ça marche.

Une démarche fondée sur des engagements et des actions concrètes : une Charte pour l'accueil des apprentis en situation de handicap

Des effectifs en hausse : les effectifs d'apprentis en situation de handicap accueillis dans les CFA de la région (tous niveaux confondus) ont été globalement croissants depuis la naissance du dispositif. Sur les 5 dernières années, leur évolution confirme la tendance.



Des acteurs mobilisés, notamment l'Agefiph : plaquette d'information de l'Agefiph

En savoir plus sur la démarche Apprentissage et Handicap en Pays-de-la-Loire

# **Agenda**

- → Du 13 au 17 avril 2015 : Handi2day (internet)
- → 28 avril 2015 : Salon employeur et handicap (Saint-Herblain 44)
- → 30 avril (Saint-Nazaire 44) / 7 mai (Sainte-Luce-sur-Loire 44) / 18 juin 2015 (Saint-Herblain -
- 44) : Les matinales emploi handicap de la CGPME
- → 16 juin 2015 : Les mardis du handicap (Nantes 44)
- → 16 juin 2015 : Prospectives de l'emploi, des métiers et des qualifications : démarches et outils au service des territoires et des individus (Nantes 44)

#### En savoir plus

#### Les séminaires Maintien dans l'emploi du Prith

- → 12 juin 2015 : Séminaire maintien Vendée (La Roche-sur-yon)
- → 24 septembre 2015 : Séminaire maintien Maine-et-Loire (Angers)
- → 26 novembre 2015 : Séminaire maintien Sarthe (Saint-Saturnin)

Zoom sur...



#### → Le CreHPSy

Le Centre Ressource Handicap Psychique des Pays-de-la-Loire a été inauguré en juin 2013. L'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap psychique suppose la coordination de multiples acteurs : les personnes elles-mêmes, leurs proches, les professionnels du champ sanitaire ou médico-social, les associations, les organismes d'évaluation et de financement, les politiques... Le CReHPsy PL se propose d'aider à l'articulation de ces nombreux acteurs, au partage d'expériences et d'idées et, par des propositions et un soutien actif, d'être le ferment des évolutions que cela peut permettre dans notre région. En savoir plus

#### → Aptitude et inaptitude médicale au poste de travail : nouvelle édition



Avec cette nouvelle édition qui rend compte du droit applicable au 15 octobre 2014, la Direccte des Pays-de-la-Loire poursuit son travail d'information engagé depuis 2007 sur ce sujet toujours d'actualité, au carrefour de multiples préoccupations et enjeux (juridiques, médicaux, organisationnels,...).

L'objectif de ce document est de mettre à disposition des professionnels et des publics intéressés (salariés, employeurs, DRH, médecins du travail, délégués du personnel, services sociaux,...), un document qui assure une présentation pratique et actualisée des points essentiels qui structurent cette matière.

Documents à consulter : www.lileo.fr/aptitude

# → Réforme de la loi sur le formation professionnelle - Hors-série "Un an de réforme", Centre Inffo (mars 2015)



La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a été signée il y a un an. A cette occasion, Centre Inffo a édité un hors-série présentant une sélection d'articles du Quotidien de la formation et d'Inffo formation sur :

- les principales étapes de sa mise en oeuvre,
- la liste des décrets et arrêtés relatifs à la réforme,
- des fiches juridiques analysant les principaux dispositifs issus de cette loi.

En savoir plus

# → Accord-cadre sur l'insertion professionnelle (notamment des personnes handicapées) signé le 10 février 2015 entre l'Etat, Pôle emploi, l'Agefiph, le Fiphfp et Cheops



Cet accord-cadre s'inscrit dans la continuité de l'accord conclu en janvier 2010 entre l'Etat, Pôle emploi, l'Agefiph et le Fiphfp en renforçant la coopération opérationnelle entre Pôle emploi et le réseau des Cap emploi (Cheops). Il vise à favoriser l'organisation des dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

En savoir plus

# → Alternance et Handicap, de nouveaux outils de communication



L'Agefiph met à disposition des outils destinés à aider à convaincre les personnes handicapées et les entreprises de faire le choix de l'alternance.

En complément du Kit Alternance diffusé auprès de tous les professionnels, deux plaquettes ont été actualisées.

En savoir plus



#### → L'avenir en soi, faire face au changement

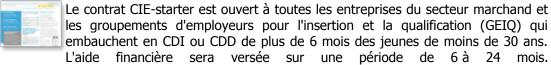
La MSA accompagne les exploitants, salariés agricoles, conjoints d'exploitant ou aides familiaux confrontés à des difficultés personnelles et professionnelles pour les aider à faire face au changement grâce à une méthode de reconnaissance des acquis de l'expérience permettant de clarifier un projet personnel ou professionnel.

C'est une démarche structurée, collective et animée par des professionnels spécialement formés : en groupe de 12 personnes maximum, de 6 ou 8 séances d'une journée, espacées d'une ou deux semaines.

En savoir plus

# Actualités législatives et réglementaires

#### → Le contrat CIE-Starter - un appui pour le recrutement des jeunes



Sont concernés les jeunes de moins de 30 ans - dont les travailleurs handicapés - qui auront été identifiés en liaison avec Pôle emploi, les missions locales ou les Cap emploi en difficulté d'insertion.

#### En savoir plus

→ Arrêté du 24 mars 2015 relatif aux critères ouvrant droit à l'aide au poste et à la subvention spécifique dans le cadre des recrutements opérés directement par les entreprises adaptées et les centres de distribution de travail à domicile

Cet arrêté vient préciser les conditions que doit remplir le travailleur en situation de handicap, dans le cadre d'un recrutement direct en entreprises adaptées et centres de distribution pour pouvoir bénéficier de l'aide au poste et du financement de la subvention spécifique.

#### En savoir plus

→ Allongement de la durée d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés pour les personnes handicapées subissant une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi

Entré en vigueur le 6 avril 2015, ce décret permet, sur décision motivée de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, d'étendre de deux à cinq ans la durée maximale d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés pour les personnes dont le taux d'incapacité est inférieur à 80 % mais supérieur à 50 % et qui subissent une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi. Cette durée est dérogatoire à la durée de droit commun allant d'un à deux ans.

En savoir plus

→ Décision relative à une rupture du contrat de travail au cours de la période d'essai en raison du handicap (Défenseur des droits, 8 janvier 2015)

En savoir plus

## Témoignage d'acteurs



#### → Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation Bonnes pratiques du Greta de l'Anjou

Mme X, 26 ans, est reconnue travailleur handicapé depuis 2011 pour cause de maladie invalidante, pathologie ayant également des répercussions sur son audition.

Après avoir suivi une prestation d'accompagnement à l'orientation professionnelle à l'ADAPEI de Cholet, Mme X a été recrutée en contrat de professionnalisation à la SNCF, à Nantes, pour préparer, un baccalauréat professionnel Gestion et Administration.

Mme X a intégré le Greta de l'Anjou en septembre 2012.

Dès l'entrée en formation, l'institut La Persagotière (prestataire Agefiph dans le cadre de Prestations Ponctuelles Spécifiques - <u>plus d'infos</u>) accompagnant Mme X prend contact avec la référente handicap du GRETA de l'Anjou.

#### Les partenariats mis en place pour éviter le décrochage

Pour permettre à Mme X la réussite de son parcours de formation, c'est tout un réseau de partenaires qui s'est mobilisé sous l'impulsion et la coordination de la référente handicap du Greta de l'Anjou :

- => Au sein de l'équipe pédagogique du Greta : une sensibilisation des formateurs, avec l'accord de Mme X, des difficultés rencontrées lors des cours, l'accés à la plate-forme e-greta afin de réviser à distance certains cours, des consignes transmises par écrit, une orientation vers le Point Ecoute du Greta pour faire part auprès d'une psychologue de ces difficultés... sont autant d'actions mises en place pendant le temps de la formation => Avec la Correspondante Travailleurs Handicapés de la Direction Régionale SNCF des Pays-de-la-Loire. Des aménagements liés à la compensation de son handicap ont pu être financés pour la durée de son contrat de professionnalisation.
- => Avec la Division des Examens et Concours du Rectorat de Nantes qui a accordé la demande d'aménagement d'épreuves.

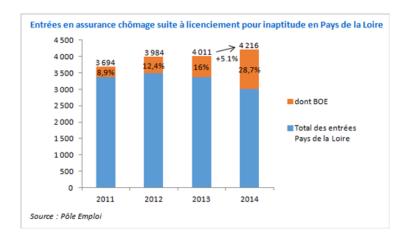
Grâce à la mise en réseau de tous les acteurs et la détection précoce d'une situation de handicap, Mme X a pu ainsi poursuivre sa formation dans des conditions optimum et être pleinement intégrée dans son emploi à la SNCF.

#### Pour plus d'informations :

Chantal BACCARA - Référente Handicap - Greta de l'Anjou : <a href="mailto:chantal.baccara@ac-nantes.fr">chantal BACCARA - Référente Handicap - Greta de l'Anjou : <a href="mailto:chantal.baccara@ac-nantes.fr">chantal.baccara@ac-nantes.fr</a>

# Le point en chiffres

Depuis 2011 les entrées en assurance chômage suite à un licenciement pour inaptitude sont en augmentation en Pays-de-la-Loire. Ce sont ainsi, 4 216 entrées en assurance chômage suite à un licenciement pour inaptitude qui ont été enregistrées en 2014, soit une hausse de 5,1% en un an.



Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi ligériens représentent 28,7% des entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude. Leur part progresse depuis 2011 pour s'établir à 1 209 entrées en 2014 (+88% en un an).

Afin d'explorer de manière quantitative et qualitative la question de l'inaptitude, le Prith Paysde-la-Loire mène actuellement une étude auprès de médecins du travail volontaires et de salariés ayant eu un avis d'inaptitude - au poste ou à tout poste dans l'entreprise - entre janvier et juillet 2014.

#### Cette étude a pour objectif :

- De reconstituer les principaux événements précédant l'avis d'inaptitude : les démarches de reconnaissance d'une problématique de santé, l'historique en terme d'arrêts de travail, d'aptitudes avec restrictions, les outils mobilisés...
- D'identifier les suites données à cet avis : devenir du salarié au sein de l'entreprise ou en dehors de l'entreprise en cas de rupture du contrat de travail. Les résultats de l'étude seront présentés dans la prochaine newsletter du Prith.

Afin d'accéder à l'espace privé du site <a href="www.prith-paysdelaloire.org">www.prith-paysdelaloire.org</a>, veuillez vous adresser à la coordination du Prith en envoyant un mail à <a href="c-foucher@practhis.asso.fr">c-foucher@practhis.asso.fr</a> pour obtenir un identifiant et un mot de passe.



www.prith-paysdelaloire.org

contact.prithpdl@practhis.asso.fr